

Royaume Uni : 85 tribunaux islamiques appliquent la charia aux femmes

écrit par Laveritetriomphera | 8 mars 2017

Royaume-Uni : des tribunaux islamiques rendent des jugements en marge de la jurisprudence britannique et oppriment les femmes.

Le 4 mars par [Christine Williams](#)

Alors que le nombre des tribunaux islamiques clandestins, qui rendent des jugements en marge de la jurisprudence britannique, continue de croître rapidement au Royaume-Uni, un documentaire récent relate la réalité des faits, lors de ces audiences parallèles.

[Chanel 4 documentary](#) [NDT : chaîne britannique de documentaires] a réussi à pénétrer dans la mosquée principale de Birmingham, il est donc probable que les responsables aient voulu transmettre la meilleure image possible de leur communauté, en sachant que le film et les commentaires allaient être diffusés. Néanmoins, le reportage a laissé les téléspectateurs pantois.

Le Daily Mail rapporte que **85 tribunaux islamiques environ rendraient des jugements au Royaume-Uni**; L'[Express](#) en dénombre une centaine. **Ces tribunaux sont censés résoudre les conflits familiaux, matrimoniaux et financiers des musulmans; ils sont d'une misogynie prévisible, et donc préjudiciables aux femmes, et par conséquent aux enfants.**

Les femmes qui acceptent la charia sont assujetties au système et désemparées. Alors que l'homme musulman, pour être libéré des liens du mariage n'a qu'à dire trois fois de suite à son épouse et sans autres formalités : « je divorce », le protocole à suivre pour les femmes n'est pas exactement le même. Les téléspectateurs ont vu Fatima, particulièrement émue, plaider son cas devant les trois juges chargés d'appliquer la charia. Cette mère de quatre enfants, âgée de 33 ans, a dû défendre sa cause et obtenir « *la permission de divorcer, alors que son mari, dealer, lui aurait fait subir des violences psychologiques pendant leurs quatorze années de mariage* ».

Ce documentaire troublant est à l'eau de rose si on le compare aux procès relatés par les tribunaux islamiques en Grande-Bretagne. Voici quelques exemples : un tribunal islamique a prononcé une sentence approuvant le [crime d'honneur](#), et un autre a ordonné à une femme traumatisée de retourner chez son mari, [violeur et brutal](#).

Le silence des féministes est assourdissant.

« Quand une mère musulmane, lors d'une audience au tribunal islamique BRITANNIQUE appliquant la charia, est forcée de demander la permission à des religieux pour divorcer d'un mari trafiquant de drogue », par Natalie Corner, [Daily Mail](#), le 2 mars 2017 :

Alors que le nombre de tribunaux islamiques clandestins qui rendent des jugements, en marge de la jurisprudence britannique, continue de croître rapidement au Royaume-Uni, un documentaire récent relate la réalité des faits lors de ces audiences parallèles [NDT : voir [ici](#) comment la Grande-Bretagne considère les tribunaux islamiques].

85 tribunaux islamiques seraient actifs au Royaume-Uni et, la nuit dernière Channel 4 a diffusé une séquence tournée dans la mosquée principale de Birmingham montrant des musulmans britanniques extrémistes, constituant un tribunal qui rendait des jugements en se basant sur les règles strictes de la charia.

Les téléspectateurs ont pu voir Fatima âgée de 33 ans, mère de quatre enfants, défendre sa cause, alors qu'elle demandait la permission de divorcer de son mari, trafiquant de drogue. Fatima affirme avoir subi des violences psychologiques durant leurs quatorze années de mariage.

Le tribunal islamique, qui s'emploie à résoudre les contentieux financiers, familiaux et conjugaux des musulmans, suivant les principes de leur foi, a approuvé la requête de Fatima.

Mais la manière dont elle a dû plaider sa cause, diffère profondément du protocole que doit suivre un homme musulman qui veut divorcer. Il lui suffit de dire trois fois « je divorce » pour être libéré des liens du mariage.

Le droit islamique considère le mariage comme un lien juridique et un contrat social entre un homme et une femme, alors que la loi britannique ne considère pas les liens du mariage comme contraignants pour les conjoints.

Fatima, devant des fondamentalistes musulmans britanniques, a été sommée d'expliquer pour quelle raison elle voulait se séparer de son mari. L'un des « magistrats » était le Dr Amra Bone, la seule femme qui rend des jugements dans les tribunaux islamiques au Royaume Uni.

Fatima souhaitait obtenir le divorce et a affirmé qu'elle avait été victime de violences psychologiques.

Elle s'est exprimée en ces termes : « Je suis seule avec mes enfants, [sans] aucun soutien de sa part et, j'ai été victime de violences psychologiques ».

Elle a refusé de reprendre la vie de couple, même après que le docteur Bone lui eut dit que son mari était prêt à changer ...

Fatima a déclaré aux juges : « Je ne l'aime plus, je n'ai plus confiance en lui, et je le crains. Je suis à 100% [convaincue], qu'aucun retour en arrière n'est possible ».

Alors qu'elle attendait le verdict, Fatima a expliqué qu'après quelques mois de mariage, son mari « a commencé à dévoiler sa véritable nature » et la situation s'est alors détériorée rapidement au point d'être « hors de contrôle ».

Fatima s'est mariée contre la volonté de ses parents et elle admet regretter d'avoir pris une décision précipitée.

Le président du tribunal le Dr Amra Bone a informé Fatima que son mariage était dissous et, qu'elle réfléchissait sur cette affaire.

« *C'est un mariage où les conjoints se sont choisis [par opposition au mariage arrangé]. La femme découvre ensuite que son mari se drogue* » .

« *Nous pensons qu'il est très important que la famille ait son mot à dire quant à l'homme que la jeune fille veut épouser*, car quand les jeunes gens sont amoureux, il est en fait trop tard » [NDT : le problème ne se pose évidemment pas pour l'homme qui peut divorcer autant de fois qu'il le souhaite sans justificatif aucun et se remarier avec plusieurs femmes. De plus, la remarque acide de la juge, tout en accordant le divorce, arrive à la conclusion non dite que c'est l'épouse qui est en tort renforçant ainsi le mariage arrangé].

Traduit de l'anglais par la Vérité triomphera.

Source

:

<https://www.jihadwatch.org/2017/03/uk-sharia-courts-operating-beyond-reach-of-british-law-and-oppressing-women>